

CONSTRUIRE EN BOIS

. 2019 .

Réhabilitation

#4

La région Auvergne-Rhône-Alpes est recouverte à 36 % de forêts, lesquelles produisent chaque année 10 millions de mètres cube de bois dont la moitié est récoltée. Cette ressource renouvelable, naturelle et recyclable est utilisée dans la construction, l'aménagement intérieur et extérieur, l'emballage... et pour se chauffer.

Face à des problématiques de densification urbaine, de requalification architecturale, de maîtrise de consommation énergétique, de modification des usages auxquelles les maîtres d'ouvrage publics et privés ont aujourd'hui à faire face, le matériau bois est en mesure d'apporter des réponses efficaces et pertinentes. De plus, le matériau bois est économe en énergie grise, nécessaire à sa mise en œuvre et à sa déconstruction, et capte le carbone. Le bois est donc le matériau de référence de la réhabilitation écologique.

Ainsi, nous vous invitons à découvrir dans cet ouvrage des réhabilitations d'ouvrages publics et privés, où maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre vous expliqueront les raisons de leurs choix. Par ailleurs, les prescripteurs bois construction de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes répondront présents pour vous conseiller et vous montrer d'autres exemples de réalisations.



Jean Gilbert
Président de Fibois,
interprofession forêt-bois
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Réhabiliter par le bois

/// ISOLER PAR L'EXTÉRIEUR ■ 2
ET MODERNISER

/// CHANGER LES FAÇADES ■ 4
ET RECONVERTIR

/// SURÉLEVER POUR DENSIFIER LA VILLE . ■ 6

/// RESTRUCTURER ET AGRANDIR. ■ 8

/// ISOLER PAR L'INTÉRIEUR ■ 10
POUR PRÉSERVER LES FAÇADES

/// VALORISER UNE RESSOURCE ■ 11
ET DES EMPLOIS LOCAUX

L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR (ITE) A POUR OBJECTIF DE LIMITER LES TRANSFERTS THERMIQUES ENTRE LES MURS ET L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT.

Elle se réalise par la pose d'un isolant sur l'ensemble de la façade existante. Choisir le bois pour son ITE permet d'assurer le transfert d'humidité entre le mur existant et l'isolation rapportée, et ainsi d'éviter des désordres dus à la condensation. De plus, cette solution offre un large choix en termes de finition : bardage, enduit, panneaux composites...

UN CONFORT D'ÉTÉ AMÉLIORÉ

En été, les bâtiments sont souvent sujets à une surchauffe. Grâce à l'ITE en bois, le confort d'été est amélioré. À l'occasion des travaux, on peut poser des brise-soleil, qui limitent la chaleur du soleil en été tout en laissant entrer la lumière en hiver.

BON À SAVOIR ! LE BOIS, meilleur isolant !

12x plus isolant que le béton

430x plus isolant que l'acier



Maître d'ouvrage
Département de la Drôme (26)
Architecte mandataire
Studio 99 (69)
Économiste **ABC Eco (69)**
BET **Q.E.B EODD (69)**
Entreprise mandataire menuiseries bois et occultation **Grosjean (84)**
Entreprise charpente et ossature bois **Traversier (07)**
Année de livraison **2018**
Durée globale des travaux **10 mois**

Surface façades **1 904 m²**
Coût total des travaux **1 750 000€ HT**
dont lot façades et menuiseries extérieures pour le bâtiment A : **690 471€ HT**
Système constructif **Murs manteaux ossature bois rapportés**
Origine des bois **Scierie blanc (26)**
Menuiseries **Bois (procédé Naboco)**
Performances acoustiques **Isolements de façade de 30 à 40 dB mesurés sur site**



Collège Daniel Faucher, Lorient-sur-Drôme (26)

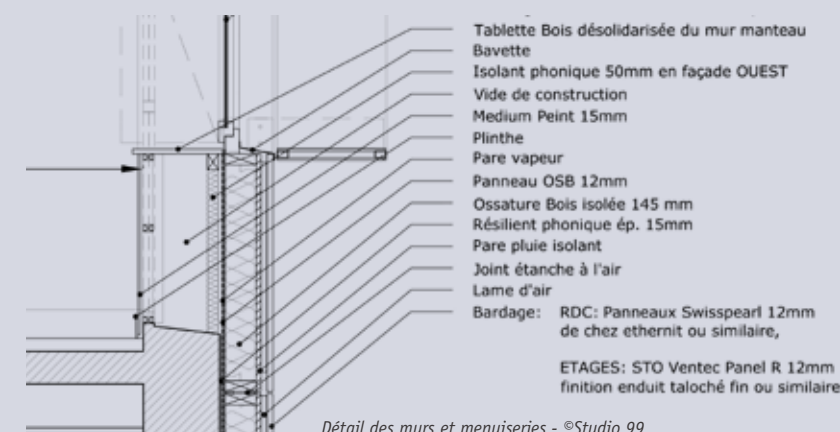
Le bâtiment semble neuf : une façade géométrique, des ouvertures régulières, protégées par des brise-soleil fixes en saillie de la façade. Pourtant, le collège date des années 60. Dans un objectif d'amélioration des performances de l'enveloppe, le Département de la Drôme a fait le choix du bois local certifié Bois

des Alpes™ pour ce mur manteau rapporté. Il vient moderniser la façade, initialement non isolée et en béton, et améliore significativement les performances thermiques et l'isolation phonique du bâti. Les menuiseries bois permettent d'assurer ces performances essentielles au confort des élèves et du personnel.



Emilie De Min,
Direction des bâtiments, Département de la Drôme (26)

C'est une volonté forte du Département d'intégrer du bois, ici certifié Bois des Alpes™, dans ses programmes. Pour la réhabilitation du bâtiment A, nous avons fait le choix d'un mur manteau bois rapporté pour ses performances thermiques, la plus-value esthétique, mais également pour l'isolation phonique, le bâtiment étant situé près d'une route nationale. Nous imposons également dans nos CCTP des menuiseries en bois Naboco pour leurs nombreuses qualités (durabilité dans le temps qui nécessite très peu de maintenance, performances thermiques et phoniques). L'entreprise locale choisie a su se mobiliser pour travailler dans des délais très courts (2 mois de vacances scolaires) et le chantier s'est très bien déroulé.



Peter Bueschelberger, Architecte, Studio 99 (69)

L'objectif principal reposait sur l'amélioration de la qualité de l'enveloppe du bâtiment. Le choix d'un mur manteau devant la façade en béton existant résulte notamment de la contrainte de planning. Le dossier de consultation regroupait les compétences menuiseries extérieures bois et ossature bois dans le but d'une préfabrication des éléments de façade en atelier. Les entreprises locales n'étant pas en mesure de proposer cette préfabrication complète, le groupement d'entreprises choisi a néanmoins pu assurer la pose dans les délais imposés.

LORS D'UNE RÉHABILITATION LOURDE, POUR UNE RÉAFFECTATION DES USAGES NOTAMMENT, UN REMPLACEMENT DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE PEUT ÊTRE JUDICIEUX...

De nouvelles façades permettent d'assurer de meilleures performances thermiques, de modifier l'architecture du bâtiment, ou encore d'ajouter des balcons et de la surface de vie supplémentaire. Les façades ossature bois rapportées, que l'on appelle également mur manteau (pour parler d'un mur qui vient recouvrir l'ensemble du bâtiment, tel un manteau), sont idéales pour ce type de projet, notamment car elles sont adaptables sur de nombreux systèmes constructifs. La légèreté du procédé ne viendra pas impacter la structure ancienne et permettra la création de balcons par exemple. Enfin, une structure bois autorise la mise en place de tous types de finitions extérieures : panneaux composites, bardage, enduit... Tout est possible !

INTERVENTION EN SITE OCCUPÉ

Dans certains cas, l'intervention de remplacement des façades se fait en site occupé. Grâce au développement de l'industrialisation de la filière bois construction, les éléments muraux peuvent être préfabriqués, comprenant la structure, l'isolation, les menuiseries, mais également les finitions extérieures et intérieures. Cela permet une intervention très rapide et peu invasive, indispensable en site occupé.

UN MATÉRIAU À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'utilisation de bois permet également de réduire fortement l'impact environnemental du chantier, grâce notamment à la capacité du matériau à stocker durablement le carbone. Sa transformation en matériau de construction est faiblement énergivore, et dans le cadre de l'utilisation privilégiée de bois local, les transports sont limités. De préférence couplé à d'autres matériaux biosourcés, pour l'isolant par exemple, le bois permet ainsi de réaliser des projets respectueux de l'environnement*.



La Pastorale, La Motte-Servolex (73)



Bâtiment après travaux ©Sébastien Ferraro

L'OPAC de la Savoie et la Ville de La Motte-Servolex ont fait le choix de remplacer les façades dans leur projet de réhabilitation de l'EHPAD « La Pastorale ».

Ce bâtiment, devenu obsolète après la construction d'une nouvelle maison de retraite, a permis la création de 52 logements intergénérationnels, d'un accueil de jour Alzheimer, d'une salle communale, d'un CCAS (centre communal d'action sociale) et d'un relais d'assistantes maternelles. La nouvelle façade en épicea d'Auvergne-Rhône-Alpes, vêtue de mélèze et cassettes de tôle laquée verte, vient habiller l'ensemble existant (une structure poteau-dalle en béton) et donne une nouvelle identité au lieu.

TÉMOIGNAGE



Patrick Steyer,
Directeur de la Maîtrise d'ouvrage, OPAC de la Savoie (73)



L'OPAC de la Savoie a l'habitude d'utiliser le bois dans ses projets, que ce soit en structure ou en bardage. Le bois est arrivé rapidement dans la comparaison des études pour le choix de la façade, et les aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de la construction bois ont été décisives. En tant que bailleur social, les aides sont importantes dans la prise de décision. Le chantier s'est bien déroulé, nous étions contents de pouvoir travailler avec une entreprise locale, l'entreprise Domenget. Nous accordons beaucoup d'importance au vieillissement du bois dans le temps et donc à la conception des façades. Nous sommes satisfaits du résultat et les locataires également.

TÉMOIGNAGE



Nicolas Debrosse, Architecte, A-TEAM (38)



L'ensemble de la démarche a porté sur la création d'un projet dans lequel la logique constructive, architecturale et budgétaire est en accord grâce à la bonne utilisation de la ressource bois utilisant ici principalement son atout de performance (mur manteau) et de légèreté. La requalification de ce bâtiment a vocation à être l'une des illustrations de la manière dont il est possible d'utiliser le bois construction et ses filières locales, dans la réhabilitation de tout ce patrimoine des années 60-70 constitué d'une logique constructive en refend-dalle béton. Le gros travail s'est porté sur l'épaisseur de l'enveloppe. Le mode constructif refend-dalle avec trame constructive et la présence d'amiante nous ont amenés à éviter l'ensemble de la façade. Partant de là et de la volonté d'une réhabilitation énergétiquement performante, le principe de création de murs manteaux bois s'est imposé. Au-delà des atouts liés à la coupure des ponts thermiques, cette stratégie minimise la surcharge sur l'existant, intègre la reprise de charges et les accroches des terrasses, permet le recours à la préfabrication et donc à une parfaite réalisation des sujétions de l'enveloppe.



Entrée avant travaux ©OPAC de la Savoie



Entrée après travaux ©Nicolas Debrosse

Le projet repose sur une réelle volonté de passer d'une façade linéaire et géométrique à un ensemble vivant qui offre un cadrage des vues sur le grand paysage de la vallée chambérienne. Le remplacement des façades a notamment permis la création de balcons et terrasses. Cette composition, avec un calepinage

aléatoire des baies et des terrasses superposées, a nécessité un travail particulier concernant la sécurité incendie, ces études spécifiques ayant été réalisées avec le CSTB et l'appui du Pôle Excellence Bois en étroite relation avec Alpes Contrôle.



Maître d'ouvrage **OPAC de la Savoie** et **Ville de la Motte-Servolex (73)**
Architecte mandataire **A-TEAM (38)**
Structure et VRD, Fluides, Désamiantage **Artélia (69)**
Économiste **BM Forgue (38)**
BET H.Q.E **Holis Concept (38)**
Acoustique **Echologos (38)**
Entreprise des lots de bois **Charpentier Toits et Charpentés Domenget (73), Menuisier Ribaud (38)**
Année de livraison **2018**

Durée globale des travaux **35 mois**
SHON **3 300 m²**
Coût total des travaux **4 063 000 € HT** dont coût du lot charpente et ossature bois **429 000 € HT**
Volume de bois utilisé **56 m³**
Structures verticales **Murs manteaux ossature bois en épicea (AuRA), isolation laine de bois, bardage Mélèze (Europe)**
Performances thermiques **Réhabilitation thermique conforme RT 2012 rénovation**



Bâtiment après travaux ©Sébastien Ferraro

/// Surélever pour densifier la ville

LE BOIS EST UN MATÉRIAU DE STRUCTURE TRÈS LÉGER : UNE CONSTRUCTION BOIS EST JUSQU'À 5 FOIS PLUS LÉGÈRE QU'UNE CONSTRUCTION ÉQUIVALENTE EN MAÇONNERIE.

Grâce à cette propriété, il est le matériau idéal de la surélévation. Cette opération complexe consiste à ajouter un ou plusieurs étages à un bâtiment existant. On vient alors apporter de nouvelles charges à la structure et aux fondations. Grâce au bois, on peut généralement ajouter un à deux niveaux sans modifier l'existant.

Si la structure ancienne ne peut supporter la surcharge, il est possible d'ajouter une nouvelle façade porteuse qui permet de soutenir la surélévation, et aussi d'ajouter un complément d'isolation et de rénover le bâtiment existant.

DES CHANTIERS SIMPLIFIÉS

Grâce à la préfabrication des éléments en atelier, les surélévations en milieu urbain, parfois difficiles d'accès, sont simplifiées : le chantier est beaucoup plus rapide avec peu de stockage sur chantier, ce qui limite l'emprise sur les voies de circulation en contrebas. De plus, la filière sèche permet un travail propre et sans nuisance pour les voisins. Un chantier plus court, c'est également un chantier moins cher !

UN MATÉRIAU MULTIFONCTIONNEL

Le projet présenté ci-contre est un parfait exemple de la multifonctionnalité du matériau bois en plus de ses qualités structurelles. Il propose en bardage et en platelage de terrasse une finition bois haut de gamme et durable.



Quartier Blatin, Clermont-Ferrand (63)

Au cœur de Clermont-Ferrand, à quelques pas de la place de Jaude, l'ancien bâtiment de la CPAM datant des années 60 connaît en 2019 une véritable transformation. Ce bâtiment de 3 800 m², idéalement situé, a été totalement repensé pour y créer un lieu à destination d'activités de services, de professions libérales et de bureaux.



Bâtiment rue Lamartine

Bâtiment rue Blatin

Afin de compléter la multifonctionnalité des lieux, 1800 m² de logements ont été créés grâce à des surélévations en ossature bois. Deux niveaux supplémentaires ont été réalisés sur 2 bâtiments, sans modifier les structures et les fondations existantes. Sur le premier, côté rue Blatin, des duplex de standing (vendus clos-couvert) sont implantés en retrait de l'alignement afin de conserver la ligne de ciel existante et de minimiser l'impact de cette surélévation sur l'harmonie architecturale de la rue.



L'intérieur de la surélévation côté Blatin, en cours de chantier - 2019 ©ECH



Vue aérienne du chantier côté rue Blatin - 2019 ©ECH

- Maître d'ouvrage **Epure (63)**
- Architecte mandataire **Archi 3A (63)**
- Entreprises des lots bois **MCA (63)**
- Année de livraison **2019**
- Durée globale des travaux **18 mois**
- SHON **4 500 m²** et **1 180 m²** de surface habitable
- Coût total des travaux **2 656 000 €HT** dont :
 - coût de la surélévation (clos-couvert) **524 400 €HT**
 - coût du lot charpente et ossature bois **179 200 €HT**
- Structures verticales **Murs ossature bois, isolation laine minérale, bardage bois ou enduit**
- Performances thermiques **Bbio inférieur de 25 % au Bbiomax**

Bardée de bois, ces nouvelles façades sont largement vitrées et offrent une vue sur la ville. Le retrait permet également la création de terrasses en bois privatives. Pour le deuxième situé rue Lamartine, c'est un enduit couleur ocre clair qui vient habiller la surélévation, proposant une architecture discrète et harmonieuse. On y retrouve 15 logements, du T1 au T2 destinés à l'investissement locatif. Les extensions ont été conçues en optimisant le confort thermique et en privilégiant des consommations énergétiques réduites, plus faibles de 25% que ce qu'exige la réglementation.



Insertion côté rue Blatin - 2019 ©ECH

Sébastien Chevallier,
Archi 3A (63)

Habituellement, nous travaillons plutôt avec le métal pour la surélévation. Ici, nous avons fait le choix du bois pour la réalisation de ces niveaux supplémentaires, pour sa légèreté, qui nous a permis de réaliser deux niveaux sur chaque bâtiment, sans modifier les structures existantes, mais surtout pour ses excellentes performances thermiques.

TÉMOIGNAGE

LE BOIS EST LE MATÉRIAU DE STRUCTURE IDÉAL POUR LA RÉALISATION D'UNE EXTENSION.

Grâce à la légèreté du système constructif, les fondations sont moins chères, et ont moins d'emprise sur le sol. Utilisé en bardage, il permet de moderniser l'architecture et de créer un contraste entre le bâtiment existant et la partie ajoutée.

DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS CONTEMPORAINS

Utilisé pour la création de mobiliers et d'aménagements, le bois apporte une touche chaleureuse et moderne à l'intérieur du bâtiment. Peint ou brut, il répond à tous les goûts ! Sa solidité et sa texture agréable en font le matériau idéal pour l'aménagement et le mobilier d'une part, pour les menuiseries et le parquet d'autre part : le bois trouve toujours sa place dans un intérieur.

UN CONFORT INCOMPARABLE

Le sentiment de confort ressenti dans un bâtiment bois n'est pas dû au hasard : grâce à ses propriétés hygroscopiques, le bois absorbe l'humidité excessive des pièces. De plus, le bois reste toujours chaud : ainsi, pas de sensations de parois froides et de courants d'air désagréables !



La maison de l'enfance, Églisolles (63)

La réhabilitation d'un bâtiment ancien et la création de nouveaux lieux est parfois l'occasion pour les élus de redynamiser leur commune en valorisant le patrimoine bâti. C'est le cas de la maison de l'enfance d'Églisolles. Ce bâtiment de la fin du XIX^{ème} siècle, situé dans le centre-bourg, a fait l'objet d'une réhabilitation lourde avec déconstruction des structures intérieures : seuls les 4 murs ont été conservés.



Afin d'ajouter de la surface, une extension a été réalisée, comprenant des façades et des menuiseries bois. Le bardage s'intègre facilement dans son environnement et vient dynamiser le paysage bâti. La maîtrise d'ouvrage souhaitait conserver le bâtiment existant et en faire une maison de l'enfance accessible et ludique. L'ensemble de la maison de l'enfance est accessible aux Personnes à Mobilité Réduites, sans dérogation. Pour cela, un volume central qui relie l'extension au bâti existant sert de noyau de développement, avec la cage d'ascenseur et l'escalier. Les ouvertures, passerelles, zones de vues et les alcôves



sont des lieux idéaux pour les jeux des plus jeunes. Des façades bois viennent habiller l'extension et deviennent le marqueur de ce nouveau lieu qui dynamise un centre-bourg vieillissant. Le mobilier, réalisé par un artisan local, fait également la part belle au bois. Ces choix ont nécessité un peu d'entretien dans les premières années, au niveau du bardage ou des menuiseries très sollicitées, mais font de ce bâtiment un lieu de vie agréable et chaleureux.



TÉMOIGNAGE

Dayana Besson,
Directrice de la Maison de l'enfance

C'est un bâtiment dans lequel il est très agréable de travailler. Le bois en intérieur est confortable et chaleureux. Les familles et les gens qui y travaillent se sentent bien ici, notamment grâce aux grandes surfaces vitrées, mais également grâce à ce que dégage le bois, cette sensation de cocon. On voit même des gens qui retirent leurs chaussures pour se balader pieds-nus, ils se sentent chez eux. Quelques bémols, le mobilier en bois (chaises notamment) est lourd à transporter pour les plus petits, et l'essence utilisée, le pin, a tendance à marquer facilement.

- Maître d'ouvrage **Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance (63)** (maintenant Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez)
- Architecte mandataire **PIL Architecture (63)**
- BET Structure **SARL Rochard & Associés (43)**
- BET Thermique **AVP Ingénierie (43)**
- Économiste **BMV (43)**
- Entreprise lot bois **Dufour Bois (42)**
- Agencement intérieur **Menuiserie Fougereuse (63)**
- Année de livraison **2014**
- Durée globale des travaux **16 mois**
- SHON initiale **500 m²**
- SHON finale **777,2 m²**
- Coût total des travaux **1 025 370 € HT** dont coût du lot charpente et ossature bois **61 125 € HT**
- Structure horizontale **Béton et bois** (plancher de la mezzanine, plancher haut du réfectoire)
- Structures verticales **Murs de refend en béton, façades et charpente en bois** (sapin). **Bardage en mélèze d'Auvergne non traité**
- Menuiseries **Bois peint en usine garanti 10 ans, brises soleil en douglas massif naturel**
- Performances thermiques **105,8 Kwh ep/m² SHON**

TÉMOIGNAGE

Gérald PIL,
Architecte, **Pil Architecture (63)**

Nous sommes des architectes en milieu rural, nous essayons de développer l'utilisation du bois très présent dans la vallée de l'Ance. Nous trouvons beaucoup d'avantages à utiliser le bois, notamment par sa rapidité de mise en œuvre grâce à la préfabrication. Pour ce projet, il n'a pas été possible de réaliser une réhabilitation tout bois, nous avons donc fait le choix de le valoriser en façade de l'extension pour sa légèreté, nous avons fait un gros travail sur l'aménagement intérieur avec du mobilier fait sur-mesure par un artisan local, ainsi que pour le traitement acoustique. Même si le vieillissement du bois en extérieur reste parfois un frein pour la maîtrise d'ouvrage, nous faisons en sorte de valoriser un maximum ce matériau.

/// Isoler par l'intérieur

L'OBJECTIF PRINCIPAL DES RÉNOVATIONS EST D'AMÉLIORER LES PERFORMANCES THERMIQUES DU BÂTIMENT. LES RUPTURES D'ISOLATION DANS L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT, APPELÉES PONTS THERMIQUES, SONT UNE DES PRINCIPALES SOURCES DE DÉPERDITIONS.

Les systèmes bois permettent de les supprimer et, dans le cas d'une extension, d'assurer une liaison énergétiquement performante entre l'existant et les parties neuves. Ce sont les enjeux principaux d'une rénovation réussie.

PRÉSERVER UNE ARCHITECTURE ANCIENNE

Le bois s'utilise facilement avec d'autres matériaux : couplé à de la pierre, du pisé, de la paille, ou même du béton, il s'intègre dans des systèmes constructifs très performants. Utilisé en isolation, il facilite la gestion de la migration de vapeur d'eau et simplifie la conception des projets, comme le montre le projet du multiservice de Changy.

BON À SAVOIR !

BOIS VIVANT

Ce guide, réalisé par la CAPEB AuRA, se propose de mettre en évidence les différentes approches constructives liées à ce matériau pour la restauration, la rénovation, la réparation, la réfection dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.




Le multiservice, Changy (42)

Dans le centre de Changy, un petit bourg de la Loire, un ancien entrepôt artisanal a été transformé pour accueillir le bar épicerie multiservice, et ainsi maintenir le commerce du village. Les objectifs de la mairie étaient clairs : valoriser l'architecture vernaculaire d'une grange existante, atteindre d'excellentes performances thermiques et développer une surface suffisante à l'aménagement du commerce.

Le résultat ? Un bâtiment confortable pour tous les usagers, entre modernité et respect de l'architecture

traditionnelle. Pour y parvenir, le bois s'est imposé comme matériau idéal. L'agence Equilibre Architectes, maître d'œuvre du projet livré en 2013, a choisi le principe d'une isolation par l'intérieur indépendante de l'existant, réalisée en ossature bois porteuse, pour maintenir visibles les façades extérieures en pierre et pisé de l'ancien entrepôt. Cette réalisation est complétée par une extension en structure bois, dont les façades en panneau composite viennent en contraste du bâtiment existant et proposent une écriture moderne du projet.

Pour assurer les apports solaires dans la partie rénovée, des ouvertures supplémentaires ont été réalisées en partie haute et la pente du plafond - isolée indépendamment - a été réalisée dans la largeur du bâtiment. Ainsi, les apports solaires sont suffisants pour assurer de bonnes performances thermiques, et la lumière naturelle atteint les parties les plus sombres du bâtiment. Les menuiseries triple-vitrage mixtes bois/alu sont originaires de la Loire.

- Maître d'ouvrage **Mairie de Changy (42)**
- Architecte mandataire **Equilibre Architectes (42)**
- BET Thermique **Heliasol (42)**
- Entreprises lots bois **Jacque et Cie (42), La charpenterie des Bois noirs (42), Genévrier (42), L'artisan du bois (42)**
- Année de livraison **2016**
- Durée globale des travaux **6 mois**
- SHON **77 m²**
- Coût total **169 000 € HT** dont coût du lot charpente et ossature bois **42 564 € HT**
- Volume de bois utilisé **18 m³**
- Structures verticales **ossature bois**
- Performances thermiques **niveau passif**

« L'architecture vernaculaire préservée et mise en valeur par une extension »



TÉMOIGNAGE

Yves Rimoux, Maire de Changy (42)

Pour la création de ce multiservice, nous souhaitions partir de la grange existante et en conserver le cachet : l'isolation par l'intérieur nous est donc apparue être une très bonne solution. La surface n'étant pas suffisante, nous avons réalisé une extension, pour laquelle nous souhaitions une solution rapide à mettre en œuvre, avec une identité visuelle très tranchée par rapport à la pierre existante. L'ossature bois semblait donc idéale pour ce projet. Nous avons utilisé du douglas local, issu des monts de la Madeleine. Ce multiservice est exemplaire sur le plan énergétique, de niveau passif. Que ce soit lors des travaux ou à l'usage, nous sommes très satisfaits, tout le monde s'y sent bien.

/// Valoriser une ressource et des emplois locaux

LE BOIS POUR CONSTRUIRE EN CIRCUIT COURT

En région Auvergne-Rhône-Alpes, la ressource bois est abondante et les entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation sont nombreuses. Le bois local, de grande qualité, est utilisé en construction : la distance entre le chantier et la forêt est minimisée, on construit en circuit court avec un faible impact environnemental. De plus, les certifications **Bois Des Alpes™** et **Bois des Territoires du Massif Central™** facilitent l'intégration de bois local dans les marchés publics.

Sur les Pays de Savoie, les professionnels de la filière ont créé la marque collective **Bois Qualité Savoie**, afin de conjuguer leurs efforts et de s'affirmer comme interlocuteur incontournable sur ce territoire.

Le comité Interprofessionnel de Bois de Chartreuse a obtenu la 1^{ère} appellation d'origine contrôlée sur le bois, avec l'**AOC Bois de Chartreuse** valorisant des bois massifs de structure en sapin et épicéa de Chartreuse.



BON À SAVOIR !

Fibois AuRA a édité 2 publications pour avoir un bel aperçu de la richesse des savoir-faire locaux de nos entreprises

disponibles sur demande et sur www.fibois-aura.org



CATALOGUE DES PRODUITS BOIS

présentation des produits fabriqués par les entreprises de la région à partir de la ressource bois locale avec identification des entreprises et des essences.



GUIDE BOIS D'ICI

guide sur les principales essences régionales et catalogue des savoir-faire de plus de 100 scieries de la région.

EN COMPLÉMENT !

www.bois-auvergne-rhone-alpes.fr

des produits bois prêts à l'emploi pour la construction et toujours réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes à partir de la ressource bois locale.

/// Contacts



Le réseau des prescripteurs bois construction en région est là pour :

- vous former et vous informer sur le bois dans la construction et la réhabilitation ;
- vous accompagner gratuitement dans vos projets ;
- vous présenter des retours d'expériences en relation avec votre projet et vous faire visiter des chantiers bois ;
- vous exposer l'offre locale disponible ;
- vous mettre en lien avec les interlocuteurs qui répondent à vos attentes ;
- répondre à toutes vos questions.



secteur
Auvergne

Jean-Pierre Mathé

jp.mathe@fibois-aura.org
04 73 16 59 79



secteur
Rhône-Alpes

Benjamin Mermet

b.mermet@fibois-aura.org
04 27 86 13 72

BON À SAVOIR !

www.solutions-rehabilitation.fr



Ce site internet vous accompagne à travers un **outil d'aide à la décision** permettant de mieux **appréhender un projet de réhabilitation** en donnant des réponses aux objectifs (liés au programme et au souhait du maître d'ouvrage) et aux contraintes (liées au bâti et à son usage) de votre projet. Vous avez également accès à un recueil de 41 retours d'expérience d'opérations réalisées en France, dont des logements collectifs.



Fibois AuRA bénéficie du soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



www.fibois-aura.org



Siège social - AGRAPOLE

23, rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66 / contact@fibois-aura.org



Site Clermont-Ferrand - Maison de la Forêt et du Bois

10, allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes
04 73 16 59 79 / contact.clermont@fibois-aura.org